

## La crise de l'organisation scientifique, facteur d'innovation dans les dispositifs de « consultation citoyenne »

Bertrand CABEDOUCHE

Professeur  
Gresec  
Institut de la Communication  
et des Médias  
Grenoble 3 et Irutic-Larès  
Rennes 2  
[b.cabedoche@wanadoo.fr](mailto:b.cabedoche@wanadoo.fr)

La politique énergétique de la France illustre ces territoires où la complexité de l'expertise et l'absence d'alternative suffisaient à asseoir la décision, sans autre forme de légitimation. Si d'aucuns regrettent cette ère qui libérait l'initiative – le choix du *tout nucléaire* au nom de la dissuasion militaire et de l'indépendance énergétique – plutôt que d'en appeler au *consensus mou*<sup>1</sup>, l'innovation ainsi rappelée ne consacrait cependant pas la communication des acteurs de ce choix (savant, politique, exploitant). Non seulement cette communication se révélait-elle dans sa banalité référentielle, mais elle s'accommodait d'être à la traîne de ce que d'autres exploraient. Elle s'inscrivait parfois jusqu'au paroxysme dans cette tradition des entreprises et institutions publiques qui n'offrent une parole de légitimation que si elles y sont acculées et la limitent alors surtout à la classique voie de presse : communiqué, achat d'espace, droit de réponse<sup>2</sup>.

Avant que le refus du nucléaire n'atteignît un seuil critique en France, une communication plus active avait déjà été amorcée. Le *Conseil de l'information sur l'énergie nucléaire* né en 1977 suscitait ainsi débats, sinon polémiques. Le Parlement renforçait son contrôle avec l'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques*. Le public accédait à une information de proximité au

sein des *Commissions locales d'information*. Le dispositif aurait pu suffire, s'il n'y avait eu Tchernobyl. Certes, la mobilisation critique, populaire et massive avait tardé, malgré certains dires<sup>3</sup> – ce décalage révélant d'ailleurs l'efficacité, désormais dépassée, de modalités classiques de la communication comme l'achat d'espace par Edf. Mais la suspicion croissait, plus on mesurait l'étendue du drame.

Les acteurs du nucléaire s'étaient alors rapprochés des journalistes mais paradoxalement, cet effort se retournait contre eux. Ainsi, l'empressement à démontrer que la catastrophe était le résultat des *misventions* soviétiques<sup>5</sup> plus qu'un accident du nucléaire inquiétait : et si l'opacité de la décision, causalité désignée des enchaînements dramatiques, caractérisait l'ensemble mondial des acteurs du nucléaire ? Le politique réalisait que la légitimation de son action ne pouvait plus faire l'économie de la délibération publique, quand sa parole s'était révélée si discutée, de la confusion des discours à propos du nuage radioactif<sup>6</sup> à la gestion « amateur » de l'affaire du *Rainbow Warrior*<sup>7</sup> ou de la reprise des *essais de Mururoa*<sup>8</sup>. De son côté, le savant voyait le soupçon entacher son discours. Accusé, dans sa posture d'*advocacy*<sup>9</sup>, d'instrumentaliser l'information scientifique<sup>10</sup>, le *Commissariat à l'Énergie Atomique* avait de plus en plus de mal à convaincre que son rôle se limitait à fournir une information pluraliste, argumentée, savante pour aider le politique à décider. S'afficher *définisseur primaire*<sup>11</sup>, fournisseur d'informations de première main à la manière d'une agence de presse, n'était plus une rente de situation : la concurrence pour l'imposition du sens – *Greenpeace* en tête – savait rentabiliser au mieux ses ressources grâce à l'innovation constante de ses dispositifs de communication<sup>12</sup>. L'exploitant effectuait la même analyse : il ne suffisait pas de livrer aux médias ce qui était caché jusque-là (défaillances, pannes, incidents, accidents). Sans autre accompagnement, le message desservait l'objectif, offrant l'image de centrales mal construites et mal exploitées. Pour tous ces acteurs du nucléaire, le contexte européen se présentait bientôt comme inquiétant : la France restait, avec la Finlande, le seul État promoteur du nucléaire sans même un moratoire, encore que l'entrée des Verts au gouvernement, dont un premier acte symbolique avait été l'arrêt de *Superphénix*, précipitait la *diabolisation* du champ.

Tous les critères d'une *crise* se vérifiaient : brouillage du produit devenu problème public au terme d'un processus condensé dans la trilogie *naming, claming, blaming*<sup>13</sup> ; brouillage de l'image menaçant l'identité sociale des acteurs (Ollivier, 1999). Pareil contexte installe l'organisation dans une phase aléatoire et crée de ce fait les conditions favorables au déploiement de stratégies audacieuses et inventives

(Morin,1976). Un acte symbolique fort n'y suffit plus : l'innovation reconquérante passe par la proximité (Mesnil, 2001). Tel est le théorème qu'exploitant, savant et politique observeront avec la visite de site, la conférence citoyenne et le débat décentralisé, déplaçant les enjeux vers le grand public.

## La visite de site

L'organisation pratique peu la visite de site en France (une sur 10 contre quatre sur cinq aux USA). L'exploitant a inauguré la formule, Edf se targuant bientôt d'être un moteur du tourisme industriel et se décrétant « *entreprise la plus visitée de France* ». Vantée pour son intérêt référentiel, la démarche constitue le symbole qu'à son tour la Cogema retient<sup>14</sup>, puis, fin 1998, le CEA, caution scientifique du nucléaire. Ainsi, tout citoyen peut, dans le cadre d'opérations *Ouverture au grand public*, interpellier l'exploitant ou le chercheur à son poste de travail, sans autre formalité ni contrôle et poser ses questions sans écran ni tabou.

L'innovation est multiple. Elle élargit l'espace public à des lieux dont l'accès restait filtré jusque-là, sécurité oblige. Elle mobilise un nouvel acteur-technicien, chercheur plutôt que dirigeant, communicant – pour livrer la parole publique. Elle invite cet expert à dépasser la seule dimension de l'énoncé à laquelle il était entraîné et à s'inscrire dans des dispositifs qu'il pensait réservés à ceux dont l'énoncé était fragile, l'énonciation palliant cette inconsistance. Or, c'est en investissant ce territoire que l'opposition au nucléaire réussissait parfois l'OPA<sup>15</sup> jusqu'à être reconnue « *propriétaire du problème public* » de l'énergie<sup>16</sup>, dans un champ pourtant imparfaitement compétitif.

Mis à part le nombre des visiteurs vanté par l'organisation invitante, le bilan n'a pas été livré par les promoteurs des opérations *ouverture*. L'option a cependant suscité le questionnement sceptique<sup>17</sup> : temps réduit de la visite (un jour) alors que la rigueur que s'impose le savant vise précisément à s'arracher à la prégnance de l'immédiat, du particulier du fragmentaire<sup>18</sup> ; injonction hiérarchique à l'échange alors que la délivrance de l'information exige parcimonie, pour en prévenir la banalisation et ses effets (nivellement de l'événement scientifique, difficulté à hiérarchiser les savoirs au sein de l'espace public) ; finalisation de l'acte (défendre le nucléaire)<sup>19</sup> quand il s'agit non de réduire l'incertitude, mais bien de l'ériger comme question au sein de la société (Godard, 1999). D'aucuns ont même parlé de *simulacre* renvoyant à Foucault<sup>20</sup> et stigmatisant l'essence performative – et non informative et mandative – du dispositif : *je n'ai rien à cacher puisque je vous invite!* La

visite de site à risque consacrerait ainsi un exorcisme et agirait comme écran hypnotique<sup>21</sup>. Nous avons à notre tour envisagé l'hypothèse d'une stratégie de *contournement des médias* avant d'explorer celles de *suppléance des médias*, puis de *dépolarisation des acteurs de la communication de l'information scientifique*<sup>22</sup>. Mais il nous a plutôt fallu intégrer l'option d'une stratégie de *construction de la socialité*<sup>23</sup>. Alors, la visite de site participerait de cette montée de l'exigence citoyenne à laquelle les acteurs du nucléaire répondent désormais par d'autres dispositifs : le 11 septembre 2001 a exécuté la formule, plan *Vigipirate renforcé* oblige.

### La conférence citoyenne

Le rejet du nucléaire ne se réduit pas à l'expression d'un syndrome NIMBY<sup>24</sup>. En investissant l'espace public, l'opposition n'entend pas défendre son seul territoire<sup>25</sup>. Dans une société *abandonnique*<sup>26</sup>, l'aspiration croissante au débat correspond à cette quête de *clusters*<sup>27</sup> où la confiance se reconstruit<sup>28</sup>. Dans une société du *risque* (Beck, 2001), la référence appuyée au *principe de précaution* traduit ce seuil qui voit le citoyen ne plus se contenter de la seule évaluation experte et confiante des institutions publiques. Une part du public veut sentir que ses valeurs sont prises en compte et qu'elle est sollicitée comme partie prenante. L'exigence se présente parfois jusqu'à prétendre investir le pouvoir décisionnaire, non sans danger si un profond travail préalable de compréhension des enjeux n'est pas engagé (Bouzon, 1999).

Cette réflexion a été initiée partout en Occident avec la *conférence citoyenne* inspirée par le modèle danois. Le processus a été lent à s'engager en France (Bouzon, 2001). En 1998, l'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques* l'expérimente à propos de l'introduction des OGM dans l'agriculture et l'alimentation. Depuis, la *Cité des Sciences* à Paris « travaille » la distance du producteur d'informations expertes vis-à-vis des administrations comme des milieux industriels et des organisations militantes pour autoriser un débat ouvert. Des citoyens ont ainsi été mis en condition de fournir un rapport édifiant de clarté, de précision et de compréhension des enjeux sur le thème du réchauffement climatique.

Des critères ont été proposés pour reconnaître le dispositif (Godard, 1999 ; Bourg & Schlegel, 2001, etc.). Du côté de l'énonciateur, la *conférence citoyenne* suppose une culture experte (sauf à cautionner un « jeu à l'aveuglette ») ; un positionnement (paradigmes et théories de l'intervenant plutôt qu'engagement de l'institution) ; l'ouverture à toutes les options (des confrontations expressément contradictoires). Du côté

du destinataire, la *conférence citoyenne* requiert une représentativité du panel (citoyens ne représentant pas des intérêts constitués) ; une taille maximum (condition de fécondité) ; une préparation à l'incertitude et à la complexité (formation préalable aux exposés) ; un avis conclusif consultatif (rapport final offrant à l'élu un jugement collectif construit pour prévenir la non-décision au nom du principe de précaution).

La formule ne semble pas avoir séduit l'exploitant. À dose homéopathique, le savant l'a convoquée pour le projet *Cedra* à Cadarache<sup>29</sup>. Neuf réunions ont ainsi été animées fin 2001 dans les communes limitrophes. Rendant compte à la *Commission nationale du débat public*, les scrutateurs en ont souligné la transparence<sup>30</sup>. Depuis, le CEA s'est engagé à étendre la formule à d'autres projets (fusion thermonucléaire, installation des effluents liquides radioactifs, etc.). Un regret était cependant émis, rappelant « l'absence d'un débat national<sup>B1</sup> » que Jacques Chirac promettait... depuis le 5 mai 2001, l'érigeant désormais en « enjeu majeur de la prochaine élection présidentielle ». Mais quand il l'engagera enfin, le politique écartera la *conférence citoyenne*. Limites de la consultation, réservée à un panel réduit pour garantir son efficacité et paradoxalement très consommatrice d'énergie dans sa mise en œuvre ? Ou rapports conclusifs décevants ? (l'expérience de la *Cité des sciences* avait abouti à une préconisation ambiguë pour les acteurs du nucléaire : choisir les énergies non émettrices de gaz à effet de serre et diminuer les crédits de la recherche nucléaire<sup>32</sup>). Quoi qu'il en soit, le débat national innovera : il se fera depuis la province.

## Le débat décentralisé

Des élections présidentielles de 2002, le citoyen attentif captera quelques références au *développement durable*. Mais le thème sécuritaire écrasera tous les autres, dont la politique énergétique de la France<sup>33</sup>. Consacrant un choix de société, cette orientation avait cependant été jugée prioritaire, qui aurait dû être soumise à débat. Le politique en prendra acte, décidé à favoriser l'implication du citoyen de manière permanente<sup>34</sup>. Objectif affiché : répondre aux questions, recueillir avis et propositions, modifier les comportements consommateurs.

L'innovation traverse l'ensemble du dispositif mis en place en 2003. Innovation quant aux lieux démultipliés et décentralisés du débat (Strasbourg, Nice, Rennes, Bordeaux), Paris n'en accueillant que l'ouverture et la clôture. Innovation quant au contrôle de la procédure : création d'un *comité des Sages* (dont Edgar Morin) et d'un *comité consultatif* d'élus et d'experts pour favoriser la diversité d'information et

d'intervenants. Innovation quant à l'ampleur de la consultation : au centre du dispositif, le débat décentralisé draine une série d'actions (diffusion de documents, productions audiovisuelles, ouverture de forums de discussion sur Internet, etc.) et d'initiatives partenariales (expositions, colloques, visites, publications, etc.) dans tout le pays. Innovation enfin quant aux garanties de suivi : un parlementaire, Jean Besson, assure le relais auprès des députés, la synthèse des contributions dégagée par le *comité des Sages* nourrira le projet de *loi d'orientation sur les énergies* que le gouvernement entend alors déposer fin 2003.

Salué par l'organisateur pour l'accueil de quelque 130 orateurs de tous horizons et sensibilités, le débat décentralisé a été discuté. Son instrumentalisation pour la relance du nucléaire a aussitôt été dénoncée. Cinq organisations écologistes se sont retirées du *comité consultatif*, privées selon elles de comptes rendus, d'ordres du jour et de documents préparatoires ; regrettant certaines formulations introductives partisans<sup>35</sup> ; puis la méthode opaque et brouillonne dans le choix des contenus et intervenants des tables rondes (des ateliers ont révélé un déséquilibre en nombre d'intervenants, à l'avantage des pro-nucléaires) ; enfin le filtrage des questions du public (fiche collectée par hôtesse, consultation *SVP*, projection vidéo de micro-trottoirs pré-formatés).

Nicole Fontaine avait pourtant souhaité innover et distinguer le débat d'une joute partisane, le politique convergeant ainsi avec un discours savant ouvert à toutes les options lors des visites de site du CEA, qui disposait chaque ressource énergétique en relation avec les autres autour des différents scénarios possibles<sup>36</sup>. La recommandation ministérielle n'a pas abouti, des remarques depuis la salle de débat avaient révélé la perplexité au sein du public, parfois surpris par la volonté polémique plutôt que pédagogique de certains orateurs. Le rapport conclusif se montrera plus nuancé, favorable à un bouquet énergétique.

## Conclusions

1. L'innovation ne se limite pas à la médiation technique, comme certaines utopies investissent celle-ci. Le Web ne fait pas disparaître la participation *terrain*. Si les acteurs du nucléaire utilisent ces technologies, selon eux avec succès<sup>37</sup>, ils ont jugé nécessaire de compléter la consultation proximale. Il est vrai, la superficialité qualitative de ses contenus assombrit l'ouverture quantitative de la démocratie électronique (Arterton, 2000). Nos incursions au sein des forums *internet* ouverts à côté des débats décentralisés croisaient plutôt la juxtaposition

distendue d'opinions déjà construites – et souvent radicales – que la mise en débat des options. Surtout, l'impact événementiel exploitable était, cette fois, à l'avantage des dispositifs de consultation terrain, pour peu qu'ils se présentassent innovants, quand jusqu'ici c'est le recours aux technologies de l'information qui avait été ainsi instrumentalisé (Pailliant, 2000). La nouveauté du dispositif était d'autant frappante que la demande est forte sur ce terrain, dans une société contemporaine de *réflexivité* plutôt que d'*intégration*<sup>38</sup>.

2. L'innovation liée à la nature décentralisée des actions ne les élit pas supérieures. Les dispositifs imaginés présentent cette originalité d'avoir tous transposé le débat réclamé du national au local, seules les modalités variaient (visite de site, conférence citoyenne ou débat décentralisé). Évoquant la proximité et l'immédiateté de la communication interpersonnelle (Maigret, 2000) dont l'ancrage social manque à Internet (Vède, 2000), le local se présente comme le « *berceau de la démocratie* » (Wolton, 2000). Mais il peut n'avoir été choisi que pour sa dimension a priori plus consensuelle ; il n'est pas exempt de dominations (Le Guerne, 2000 ; Leroux, 2000) ; la transparence qu'il préfigure n'y est pas systématique ; l'innovation proximale qu'il libère peut ne correspondre qu'à la *démocratie événementielle* (Pailliant, 2000) et renforcer une communication archaïque. Le reproche a été adressé (Cousin, Zonabend, Viel<sup>39</sup>, etc.) aux acteurs du nucléaire. Mais pas plus qu'il ne constitue la « *petite madeleine de la démocratie* » (Wolton, 2000), le local ne se réduit à un jeu d'instrumentalisation. À condition de ne pas le réifier – il vit les mêmes contraintes que le national et doit être pensé en imbriquant espaces et échelles (Le Guerne, 2000 ; Leroux, 2000) – il peut accueillir les tentatives des institutions pour ouvrir le jeu. Les acteurs du nucléaire y prétendent.

La parole ainsi libérée peut être qualifiée, selon les dispositifs<sup>40</sup> : d'*octroyée* (impulsée par le haut pour les trois modalités) ; de *conquise* (les destinataires se sont retrouvés à égalité avec les énonciateurs, au moins dans les deux premiers dispositifs) ; de *canalisée* (le débat décentralisé était beaucoup plus prévisible que les deux autres formules, bordé de garde-fous dont l'initiateur gardait la maîtrise) ; de *banalisée* (le débat décentralisé permettait moins que les autres rencontres le surgissement de l'incertitude) ; de *mobilisée* (la conférence citoyenne a favorisé l'appropriation) ; de *politisée* (le débat décentralisé n'a su prévenir la lutte des organisations pour le contrôle du territoire) ; d'*instrumentalisée* (l'ensemble des dispositifs visait à faire comprendre l'intérêt du nucléaire pour la France) ; d'*inégaie* (le droit d'entrée était plus élevé dans le débat décentralisé pour qui ne maîtrise pas la prise de

parole en public) ; de *partielle* (seule la visite de site était totalement ouverte, le choix du panel et les modalités d'invitation pour les deux autres dispositifs pouvant être lus comme autant de verrouillages) ; d'*euphémisée* (rare dans la visite de site, désamorçé par la reconnaissance de l'incertitude avec la conférence citoyenne, le conflit s'est uniquement fait polémique dans le débat décentralisé) ; d'*discontinué* (la participation n'allait jamais jusqu'à la prise de décision) ; d'*répercutée* (seul, le débat décentralisé a organisé la parole pour nourrir l'action).

3. L'innovation n'oppose pas la démocratie locale directe à la démocratie représentative. Une « *idéologie de l'activité et de la responsabilité individuelles* » (Pailliant, 2000) conduit parfois à valoriser la première, sublimée par la référence à la démocratie athénienne, comme option concurrente à l'action des élus (Bourg & Schlegel, 2001). Au regard de l'expérimentation des acteurs du nucléaire, les dispositifs imaginés traduisent plutôt cette évolution générale qui privilégie la délibération sur d'autres modes de légitimation des décisions politiques (Blondiaux, 2000)<sup>41</sup> ■

### Notes

1. Cf. Michel Crozier & Bruno Tilliette (2000), *Quand la France s'ouvrira ...*, Paris, Fayard, pp.57-58.
2. Cf. Michèle Gabay (2001), *La nouvelle communication de crise, concepts et outils*, Paris, éditions Stratégie, p.204.
3. « *Aux yeux de la population [...], l'image de l'atome idyllique s'est déchirée ...* », généralisent immédiatement certains, sous le choc de la catastrophe ; cf. *Le Monde Diplomatique* (juin 1996), « Nouvelles inquiétudes chez les écologistes ».
4. Cf. Jacques Le Bohec (2000), *Les mythes professionnels du journalisme*, Paris, L'Harmattan, p.276. *Le Monde Diplomatique* reconnaît implicitement cette efficacité, stigmatisant un budget colossal de communication d'Edf, qui hypothèque « *toute chance de changement au sein de l'opinion française* » ; cf. *Le Monde Diplomatique* (juillet 1993), « L'énergie au cœur du débat ».
5. Les Anglo-saxons désignent ainsi ce quotidien d'opacité et de violation des règles de sécurité caractérisant la gestion du nucléaire dans l'Union Soviétique.
6. Cf. *Le Monde* (20 mars 2002), « La gestion contestée de la crise de Tchernobyl ».
7. Cf. Laurence Monnoyer (1997), « La légitimation par la science : un défi pour la démocratie », *Hermès, "Sciences et médias"*, n°21, pp.159-169.
8. Cf. Grégory Derville (1997), « Le combat singulier Greenpeace-Sirpa », *Revue française de science politique*, n°5, pp.589-624.
9. Débat contradictoire en amont de la décision politique.

10. Cf. Christiane Restier-Melleray (1990), « Experts et expertise scientifique : le cas de la France », *Revue Française de Science Politique*, p.558 ; Laurence Monnoyer, *loc. cit.*, p.159, identifie la pratique « plus qu'ailleurs » dans le domaine nucléaire ; Grégory Derville, *loc. cit.*, p.592, rappelle la « logique de pilonnage » pitoyable des discours des militaires et du CEA lors de la reprise des essais de Mururoa.
11. Cf. l'expression consacrée par Stuart Hall.
12. Cf. Éric Dacheux (1997), « Greenpeace : entre médias, espace public et marché, quelle logique communication-nelle ? », *Hermès, "Sciences et médias"*, n°21, pp.191-201. Cette avancée lui avait permis de marquer le premier point lors de la « bataille médiatique » de Mururoa ; cf. Grégory Derville, *loc. cit.*
13. *Naming* revient à définir une situation comme une offense, *claming* à la transformer en grief et à faire jouer une imputation de responsabilité, *blaming* à ouvrir un processus de disqualification institutionnelle.
14. « En demandant à nos salariés, qui sont aussi nos meilleurs ambassadeurs, d'être nos porte-parole, nous avons clairement indiqué notre souci de transparence » ; cf. *Rapport annuel d'activité* (1999), Cogema.
15. Cf. la « bataille de Mururoa ».
16. Cf. Bertrand Cabedoche (2003), « Une nouvelle forme d'occupation de l'espace public. De l'attention à l'énoncé au travail sur l'énonciation », in *Ce nucléaire...*, pp.83-89.
17. Cf. notre synthèse, « Communication scientifique ou manipulation ? Les limites du tourisme scientifique », *ibid.*, pp.170-175.
18. Philippe Roqueplo (1974) a ainsi déjà prévenu contre le recours au spectacle de la pratique des sciences, accusé de fabriquer le mythe de la scientificité ; cf. *Le partage du savoir*, Paris, Seuil, p.191.
19. Cf. *Rapport annuel du CEA* (2000).
20. Cf. Michel Foucault (1974), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, p. 241 (rééd. 2000).
21. Cf. Françoise Zonabend (1989), *La presque île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, p.52 et Saskia Cousin (2001), « Industrie de l'évasion ou entrée en prise d'encadrement ? Le cas du tourisme industriel », *Quaderni*, n°44, pp.45-71.
22. Cf. Bertrand Cabedoche (2003), « Le journaliste, acteur disqualifié de la médiation de l'information scientifique et technique ? », in Claude Le Bœuf et Nicolas Pélissier, *Communiquer l'information scientifique. Éthique du journalisme et stratégies des organisations*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et technologie », pp.213-250.
23. Nous appelons *socialité* l'ensemble des dispositifs d'échange, visant au sein d'un espace public à assurer un minimum de cohésion entre des visions du monde nécessairement hétérogènes dans un univers où chacun a légitimité à s'exprimer, et ainsi à dépasser le chaos pour atteindre le cosmos.
24. *Not-In-My-BackYard*, qualifiant le réflexe propriétaire contre la désignation gouvernementale de sites à risque.
25. Cf. Véronique Catherin (2000), *La contestation des grands espaces publics*, Paris, L'Harmattan.

26. Cf. Michel Lemay (1979), *J'ai mal à ma mère*, Paris, Fleurus.
27. Grappes humaines ouvertes sur le monde.
28. Cf. Gilles Le Cardinal, Jean-François Guyonnet & Bernard Pouzoulic (1999), « Construire la confiance, une vertu nouvelle pour sortir du désir mimétique et de la violence », *Communication et organisation*, n°16, pp.215-226.
29. *Centre de conditionnement et d'entreposage des déchets radioactifs*.
30. Cf. *La Tribune* (23 janvier 2002), « Une expérience à renouveler ».
31. Cf. *Les Échos* (18-19 janvier 2002), « Cadarache : bilan mitigé du premier débat public sur un site nucléaire ».
32. Cf. *Le Figaro* (12 février 2002), « Le climat mobilise les Français ».
33. Cf. Bertrand Cabedoche, *op. cit.*, pp.522-524.
34. Cf. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2003), « Pourquoi un débat national sur les énergies ? », p.2.
35. Cf. les déclarations de la ministre Nicole Fontaine, *La Tribune* (18.09.02) et la *Déclaration de politique générale du gouvernement* prononcée par Jean-Pierre Raffarin le 3 juillet 2002, situant tous deux le débat pour sa dimension pédagogique en faveur du nucléaire.
36. Cf. Bertrand Cabedoche, *op. cit.*, pp.307-312.
37. 150 000 visites en un an sur le site du CEA, cf. *Rapport annuel CEA 2000* ; 12 000 visites par semaine sur le site du gouvernement pendant le débat décentralisé, cf. Ministère de l'Économie et des Finances (2003).
38. Dans une société de *réflexivité*, l'autonomie individuelle désigne la capacité à s'appuyer sur des ressources personnelles, identitaires et stratégiques pour trouver sa place dans la vie sociale ; cf. Angelina Peralva (2001), « Jeunesse pauvre et construction identitaire », in Michel Wieviorka et Jocelyne Ohana (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Colloque de Cérisy, Balland, p.131.
39. Cf. Jean-François Viel (1998), *La santé atomisée. Radiographie et leucémies : les leçons de La Hague*, Paris, La Découverte, coll. "Sciences et société".
40. Cf. la typologie établie par Loïc Blondiaux (2000) pour analyser une parole publique.
41. En particulier, le débat décentralisé a montré ce lien avec la réflexion du politique, jusqu'au dépôt d'un projet de loi.

### Références bibliographiques

- BECK U. (2001), *La société du risque*, Paris, Aubier.
- BOURG D. & J.-L. SCHLEGEL (2001), *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Paris, Seuil.
- BOUZON A. (2001), « Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations », *Communication et organisation*, "Crise et communication", n°16 ; (1999) « Risque et communication dans les organisations contemporaines », *Communication et organisation*, "La communication du risque", n°20.

- CABEDOCHÉ B. (2003), *Ce nucléaire qu'on nous montre. Construire la socialité dans le débat sur les énergies*, Paris, L'Harmattan.
- GODARD O. (1999), « De l'usage de précaution en univers contraversé », *Futuribles*.
- MESNIL C. (2001), « Communication, savoir et développement local », *Communication et organisation*, "La communication du risque", n°20.
- MORIN E. (1976), « Pour une crisologie (la notion de crise) », *Communications*, n°25.
- OLLIVIER B. (1999), « (Re)problématiser la crise à la lumière de la communication des organisations », *Communication et organisation*, "Crise et communication", n°16.
- Revue *Hermès*, "www. démocratie locale", n°26-27 (2000), en particulier WOLTON D., MAIGRET É., ATERTON F.-C., PAILLIART I., LE GUERNE P. & LEROUX P., VEDEL T., BLONDIAUX L.

*LA CRISE DE L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE, FACTEUR D'INNOVATION...*